

Mort subite des laboratoires de proximité Les **biologistes « indignés »** au Ministère Jeudi 10 novembre 2011 à 11h30 Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé : 14 avenue Duquesne 75350 PARIS

Jeudi 10 novembre à 11h30 la coordination Biologiste en colère remettra au Ministère de la San-té à Paris, les quelques 380 000 signatures, regroupant patients et biologistes, en défaveurs des réformes drastiques prévues par le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) de 2011.

L'une des mesures les plus contestées est une baisse de 110 millions d'euros dans le budget de la Sécurité Sociale pour la biologie. On pourrait ainsi très vite déplorer 75% de fermeture parmi les 4000 laboratoires français.

La seconde est un décret publié par Xavier Bertrand, Ministre du travail, de l'emploi et de la san-té applicable au 1er Janvier 2012 qui limite les analyses transmises entre laboratoires à 15%, amputant la profession de l'exercice de soins moins fréquent.

La coordination des Biologistes en colère demande au gouvernement solennellement de revenir sur ces baisses comme il a su revenir sur d'autres. Cette demande sera renforcée par le dépôt de la pétition le jeudi 10 Novembre 2011 au Ministère de la Santé.

Biologistes en colère crée en Février 2010, au lendemain de l'annonce de la réforme, se bat depuis pour la remise en question de cette dernière. Dans ce cadre, la coordination a comme but essentiel de rendre facultative l'accréditation, et d'autoriser les laboratoires à collaborer entre eux. Enfin elle demande à ce que l'amélioration de la qualité passe par les facultés de médecine et de pharmacie, et ne fasse l'objet d'aucune marchandisation, comme c'est le cas

avec cette réforme .